

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE L'ADOPTION DU PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont tenue à la salle Lévis St-Yves, lundi le 15 janvier 2025 à 19h15.

Sous la présidence de Monsieur Michel Pelletier, maire. Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

Martin Harvey	siège no 1
Doris Jetté	siège no 2
Regent Michaud	siège no 3
Sylvie Lacoursière	siège no 4
Denis Bergeron	siège no 5
Georges Lysight	siège no 6

Les membres du conseil formant quorum, chacune de ces personnes s'étant identifiée individuellement.

L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal, étant tous présents, ils renoncent individuellement à l'avis de convocation.

Tous les conseillers présents renoncent à l'avis de convocation.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h26, sous la présidence de monsieur Michel Pelletier, maire.

Assiste également à la séance Madame Mamou Kaba, directrice générale et greffière-trésorière.

Afin d'alléger la séance, à défaut de manifester son désaccord lors de la présentation d'une proposition, il sera présumé que tous les membres du conseil présents sont d'accord avec les décisions prises à la présente assemblée.

027-01-2025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé par monsieur le conseiller Regent Michaud et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont adopte l'ordre du jour tel que présenté.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

3. PERIODE DE QUESTIONS

4. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé par monsieur le conseiller Regent Michaud et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'adopter le programme triennal d'immobilisation tel que présenté :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

	2025	2026	2027	
	Fond général municipal			Source subvention
Amélioration voirie locale	30 000 \$	20 000 \$	25 000 \$	Municipalité
Achat de Drone	1000 \$			Municipalité
Trottoir rue Waterloo	225 000\$ Pas payé par le fond général			Fond carrière sablière
Asphaltage Trépanier	300 000\$ Pas payé par le fond général			Debby
Ponceau Paul Lemay-Trépanier	73 157 \$			Municipalité
Équipements de voirie	6 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	Municipalité
Habit de combat (bunker)	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	Municipalité
Équipement incendie	1000 \$	1 000 \$	1 000 \$	Municipalité
Pompe (traitement Eaux usées)	1950 \$			Municipalité
Équipement de bureau (ordinateur)	3 000 \$	2 500 \$	2 000 \$	Municipalité
Total	119 107 \$	29 500 \$	34 000 \$	

Répartition des dépenses				
Transport	110 157\$	23 000 \$	28 000 \$	
Sécurité publique	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$	
Administration	3 000 \$	2 500 \$	2 000 \$	
Site traitement eaux usées	1 950 \$			
Total	119 107 \$	29 500 \$	34 000 \$	

CONFORMÉMENT à l'article 957 du Code municipal, le programme triennal d'immobilisation sera distribué dans la prochaine parution du journal "Le Prémontexte."

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question a été posée sur le fond de carrière

029-01-2025

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Regent Michaud appuyé par monsieur le conseiller Martin Harvey et résolu de clore la présente séance à 19h41.

Michel Pelletier, maire

Mamou Kaba, Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Michel Pelletier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.